



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1391

23 mai 2019

- **Une semaine de paralysie des activités dans les tribunaux en Haïti / Revendications en faveur de l'indépendance du système judiciaire**
- **L'économiste Eddy Labossière propose des dispositions institutionnelles pour faire face à la situation catastrophique d'Haïti**
- **Les violences de gangs armés auraient « un poids énorme » dans les écoles de quartiers populaires, selon un éducateur**
- **Un mort et le commissariat de police de l'île de la Tortue incendié ainsi que des véhicules, selon le conseil municipal de l'île**

>> Une semaine de paralysie des activités dans les tribunaux en Haïti / Revendications en faveur de l'indépendance du système judiciaire

Un arrêt de travail a provoqué une paralysie des activités dans les cours et tribunaux. La plupart des juges n'ont pas siégé y compris dans les tribunaux des référés. Cet arrêt de travail, qui a débuté le lundi 20 mai, est prévu jusqu'au vendredi 24 mai, il est respecté à 95 % dans presque toutes les 18 juridictions, confirme Me Wando Saint-Villier à AlterRadio, le président de l'Association Professionnelle des Magistrats (APM). « Pour le moment, il y a seulement deux à trois tribunaux, pour lesquels nous n'avons pas encore de rapport. Un tribunal, situé dans le Sud, n'a pas respecté le mot d'ordre de grève ». Les grévistes entendent rester mobilisés jusqu'à la satisfaction des revendications, comme l'obtention de l'indépendance réelle de la justice et la nomination des juges jusqu'à la retraite, entre autres. Cet arrêt de travail a été lancé par l'APM, l'Association Nationale des Magistrats Haïtiens (ANAMAH) et l'Association des Juges de Paix d'Haïti (AJUPAH). Il s'agit d'un nouvel avertissement aux autorités, qui ne semble pas

disposées à transférer la gestion administrative du système judiciaire au Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire (CSPJ). Ces 3 associations de juges exigent de l'exécutif, dans l'immédiat, de finaliser le processus de transfert de compétences du ministère de la justice au Conseil supérieur du pouvoir judiciaire. Elles l'exhortent à renouveler le mandat de tous les juges, en faveur desquels il a émis un avis favorable, et à payer les arriérés de traitements dû à des magistrats du parquet depuis l'année 2007. Elles plaident en faveur de la cessation de toutes formes d'ingérence dans le pouvoir judiciaire. Récemment, le CSPJ a rejeté la nomination, par le président Jovenel Moïse, du juge Patrique Rameau Métellus comme président de la Cour d'appel de Port-au-Prince, contrairement à une résolution du Conseil. Cette nomination a été qualifiée d'ingérence du pouvoir exécutif dans le système judiciaire par plusieurs organisations de droits humains ainsi que des associations de magistrats.

>> L'économiste Eddy Labossière propose des dispositions institutionnelles pour faire face à la situation catastrophique d'Haïti

Dans une intervention à l'émission *FwoteLide* sur AlterRadio 106.1 FM, l'économiste Eddy Labossière recommande au pouvoir exécutif de mettre en place une gestion transparente pour stopper le déficit budgétaire, qui tend à devenir récurrent chaque année. Dans tout gouvernement, le déficit budgétaire est l'un des éléments à l'origine de la dépréciation de la monnaie. La conjoncture économique actuelle est marquée, entre autres, par une nette dépréciation de la gourde par rapport au dollar américain, déplore l'économiste Labossière, soulignant combien cette réalité économique affecte toutes les classes sociales.

Depuis plusieurs années, particulièrement depuis 2017 après le retour au pouvoir du régime *tèt kale*, la république d'Haïti fait face à une aggravation des conditions socio-économiques de la population et à une inflation galopante, estimée à 17 %, en mai 2019, et entraînant une augmentation des prix des différents produits, essentiels à la consommation. Selon des informations disponibles, les dépôts se font en gourdes, au lieu de se faire en dollars. A quelles fins ?, se demande l'économiste Eddy Labossière. Il pense que la Banque de la République d'Haïti (BRH), la Banque centrale, devrait reprendre ses droits par

rapport aux banques commerciales privées. Il appelle ainsi à la mise en place d'une structure *ad hoc* pour gérer le dollar et la gourde, en toute transparence. « Il n'est pas normal que c'est une banque commerciale privée, qui donne, chaque jour, le taux de change. (...) On ne saurait transformer une banque privée en banque centrale », s'insurge-t-il. De plus, il existe un manque de confiance des citoyens par rapport à la détermination du taux de change. L'une des propositions de l'économiste Eddy Labossière est que

les banques commerciales privées ne devraient pas acheter le dollar américain pour elles-mêmes, mais pour la banque centrale, qui leur donnera en contrepartie des commissions. Une telle disposition institutionnelle permettrait, d'après lui, d'empêcher un processus de dollarisation dans l'économie haïtienne.

Ndlr : US \$ 1.00 = 90.00 gourdes ; 1 euro = 109.00 gourdes ; 1 peso dominicain = 2.00 gourdes aujourd'hui

>> Les violences de gangs armés auraient « un poids énorme » dans les écoles de quartiers populaires, selon un éducateur

Les violences ont « un poids énorme » dans les écoles situées dans les quartiers populaires de la zone métropolitaine de Port-au-Prince, où opèrent les gangs armés. Le climat ambiant a des effets sur les écoles de ces quartiers et sur leurs élèves, signale l'éducateur Jacques Yvon Pierre, qui intervenait à l'émission *FwoteLide* sur AlterRadio 106.1 FM. A la Saline, par exemple, zone réputée violente ces derniers temps, des élèves vont à l'école avec des armes à feu dans leurs sacs, révèle l'éducateur qui coordonnait, les 13 et 14 mai, un atelier sur la violence dans les écoles. Les responsables de certains lycées sont confrontés à beaucoup de difficultés, à cause, notamment, du contrôle systématique que certains gangs tentent d'exercer sur ces établissements scolaires. L'école haïtienne serait fondamentalement violente, elle conditionne même les élèves dans un processus d'intériorisation de la violence comme une pratique nécessaire à l'apprentissage, déplore-t-il. L'école reproduit la violence au sein de la famille, transforme les inégalités sociales en inégalités scolaires. La violence intègre le système éducatif et s'exerce entre

les différentes parties à chaque niveau (entre enseignants et élèves, entre les élèves, et entre enseignants), poursuit Jacques Yvon Pierre, soulignant combien la violence a des répercussions perverses sur l'apprentissage scolaire. De plus, des actes de harcèlement sexuel sont très présents dans les écoles haïtiennes, particulièrement au niveau des départements de l'Ouest et du Plateau central. Il encourage un apprentissage et l'exercice de la démocratie dans les milieux scolaires, à travers des pratiques démocratiques, dans une perspective d'intériorisation de ces principes, par les élèves. Jacques Yvon Pierre plaide en faveur de la diffusion d'un code de conduite à l'école et de son introduction dans les programmes de formation des enseignantes et enseignants ainsi que des questionnaires d'écoles. Dans ce contexte, l'Office de la Protection de la Citoyenne et du Citoyen (OPC) appelle l'État à manifester une volonté réelle pour combattre la violence en Haïti.

Pour aller plus loin : [L'OPC souhaite une volonté réelle de l'État pour combattre la violence de l'État](#)

>> Un mort et le commissariat de police de l'île de la Tortue incendié ainsi que des véhicules , selon le conseil municipal de l'île

C'est le bilan d'une attaque perpétrée, dans la soirée du 15 mai, contre le commissariat de police à l'Île de la Tortue, située en face de Port-de-Paix (département du Nord-Ouest), indique à AlterRadio, Josmane Lubin, le maire principal de la commune de La Tortue. Les policiers nationaux sont en fuite après cette attaque. Des habitants qui réclamaient la libération d'un jeune homme arrêté sur demande du parquet près le tribunal civil de Port-de-Paix, ont attaqué le commissariat de police. Un jeune homme a perdu la vie au cours de l'attaque, suite à l'intervention des policiers pour rétablir l'ordre. En représailles, les

protestataires ont incendié le commissariat de police ainsi que des véhicules stationnés dans la cour. Pour protéger leur vie, les policiers ont été contraints de se mettre à couvert. L'île de La Tortue compterait seulement 4 policiers pour 45 000 habitants, déplore le conseil municipal. Cette situation inquiète fortement la population. Le conseil municipal de l'Île de la Tortue demande aux autorités centrales de reconstruire le commissariat de police et de renforcer l'effectif des policiers dans cette commune où un calme apparent règne actuellement.

A lire également :

- [Santé : 19e campagne, du 20 au 26 mai 2019, de dépistage des cancers du sein et du col de l'utérus, sous les auspices de la SHONC](#)
- [Médias : Nécessité d'une conscientisation citoyenne à la question environnementale en Haïti, selon l'écologiste martiniquaise Audrey Pulvar](#)
- [Migration : La plate-forme GARR inquiète face à la recrudescence des cas d'assassinats d'Haïtiens en République Dominicaine / Près de 1,800 ressortissants haïtiens déportés durant les deux premières semaines de mai 2019](#)
- [Justice/PetroCaribe : Les membres de la CSCCA feraient l'objet de menaces de toutes sortes, selon le RDNHH](#)